



L'HYDROGÈNE, PILIER DE LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE



FIN DU CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC GILBERT DUPONT MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC PORTZAMPARC BNP PARIBAS

Grenoble, le 14 février 2022 -

Bilan de fin du contrat de liquidité conclu avec GILBERT DUPONT

Les sociétés **HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS (HRS)** et GILBERT DUPONT ont mis fin au contrat de liquidité conclu le 12 février 2021. Cette résiliation a pris effet le 11 février 2022 après bourse.

A la date du 11 février 2022 au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 21 855 titres ALHRS ;
- 254 417,39 euros en espèces

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel au 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 20 630 titres ALHRS ;
- 82 147.96 euros en espèces.

Un apport complémentaire de 200 000 euros a été fait le 10 janvier 2022.

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec PORTZAMPARC BNP PARIBAS

Les sociétés **HRS** et PORTZAMPARC BNP PARIBAS ont signé le 9 février 2022 un contrat de liquidité prenant effet le 14 février 2022, et qui concerne les actions de **HRS** inscrites aux négociations sur Euronext Growth Paris, plateforme de négociation sur laquelle les transactions seront effectuées dans le cadre du contrat (code ISIN : FR0014001PM5 - mnémonique : ALHRS).

Ce contrat de liquidité a été conclu et sera mis en œuvre conformément au cadre juridique en vigueur, et plus particulièrement aux dispositions du Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché (MAR), du Règlement délégué (UE) 2016/908 de la Commission du 26 février 2016 complétant le Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation sur les critères, la procédure et les exigences concernant l'instauration d'une pratique de marché admise et les exigences liées à son maintien, à sa

suppression ou à la modification de ses conditions d'admission, de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce et à la décision AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021, applicable à compter du 1er juillet 2021.

Les ressources suivantes ont été affectées au compte de liquidité :

- 21 855 titres ALHRS ;
- 254 417,39 euros en espèces

L'exécution du contrat de liquidité sera suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021.

L'exécution du contrat de liquidité pourra également être suspendue :

- par [HRS](#), dans l'hypothèse où PORTZAMPARC BNP PARIBAS n'aurait pas mis en œuvre des efforts raisonnables aux fins de remplir ses obligations quant à la liquidité des transactions et la régularité des cotations ;
- par PORTZAMPARC BNP PARIBAS, lorsque les informations portées à sa connaissance le mettent dans l'impossibilité de continuer à assurer ses obligations ;
- par PORTZAMPARC BNP PARIBAS, lorsque les sommes dues à PORTZAMPARC BNP PARIBAS au titre du contrat de liquidité ne lui ont pas été réglées à la date de règlement figurant sur la facture associée au contrat de liquidité ;
- par [HRS](#), sur demande expresse et pour la période qu'il précise.
- Le contrat de liquidité pourra être résilié :
- à tout moment par [HRS](#) sans préavis ;
- à tout moment par PORTZAMPARC BNP PARIBAS moyennant le respect d'un préavis de trente (30) jours calendaires ;
- sans préavis et sans formalité si les actions sont transférées sur un autre marché boursier.

Prochain rendez-vous de communication financière :

Résultats semestriels 2021/2022 le 29 avril 2022 après bourse

À PROPOS DE HRS

Créé en 2004, Hydrogen-Refueling-Solutions (**HRS**), anciennement TSM, est pionnier de la mobilité hydrogène. Concepteur et fabricant européen des stations de ravitaillement en hydrogène, la Société s'est engagée depuis plus de 10 ans sur la voie de la décarbonation des transports.

Fort d'un savoir-faire et d'une expérience uniques, **HRS** a développé une gamme complète de stations de ravitaillement en hydrogène utilisables par tous types de véhicules à pile à combustible et parfaitement adaptées aux besoins d'un marché européen en forte croissance. Sur son site de Champ-sur-Drac, **HRS** est doté d'une capacité de production en série permettant d'assembler jusqu'à 60 unités par an et en un temps record, pouvant atteindre seulement 8 semaines.

Lors de l'exercice 2020/2021, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 10,5 M€. Au 30 juin 2021, la société comptait 38 collaborateurs. Code ISIN : FR0014001PM5 - mnémonique : ALHRS



CONTACTS

Relations investisseurs

ACTUS finance & communication

Grégoire SAINT-MARC

hrs@actus.fr

Tel. 01 53 67 36 94

Relations presse

ACTUS finance & communication

Anne Catherine BONJOUR

acbonjour@actus.fr

Tel. 01 53 67 36 93